

# À louer

430 Canfor Avenue New Westminster, Colombie-Britannique



# Terrain industriel à louer

- ±13,15 acres
- Niveau et site clôturé
- Accès facile aux principales routes

#### **Branden Barnstable**

Spécialiste des biens immobiliers branden.barnstable@portvancouver.com

Cellulaire: 236 877-8987

Administration portuaire Vancouver-Fraser 100 The Pointe, 999 Canada Place Vancouver, C.-B. Canada V6C 3T4 portvancouver.com



# À louer

# 430 Canfor Avenue New Westminster, Colombie-Britannique

### **Emplacement**

Le site est situé sur la rive nord du fleuve Fraser, au nordest du centre de New Westminster.

Le site bénéficie de la proximité des principales routes de transit dans Metro Vancouver avec l'autoroute transcanadienne 1 à moins d'un kilomètre.

## Description de la propriété

#### Adresse municipale

430 Canfor Avenue New Westminster, Colombie-Britannique

#### Taille du site

Environ 13.15 acres

#### Utilisation

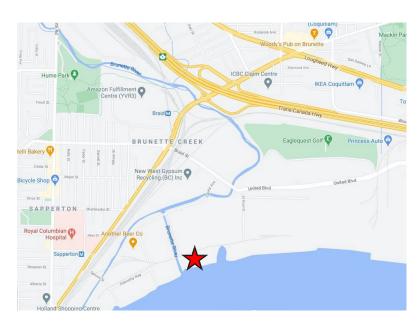
L'utilisation optimale du site est l'entreposage léger, tel que l'entreposage dans la cour, l'entreposage de camion ou de remorque.

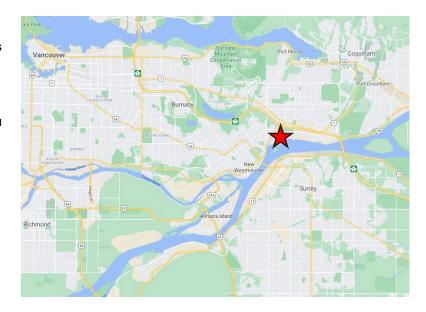
#### Taux de location

Personne-ressource pour obtenir des renseignements sur le taux de location

### Disponibilité

Disponible immédiatement à court terme (jusqu'au 31 janvier 2024 et d'un mois à l'autre par la suite)





#### **Branden Barnstable**

Spécialiste des biens immobiliers branden.barnstable@portvancouver.com

Cellulaire: 236 877-8987

Administration portuaire Vancouver-Fraser 100 The Pointe, 999 Canada Place Vancouver, C.-B. Canada V6C 3T4 portvancouver.com

Ce document a été préparé par l'Administration portuaire Vancouver-Fraser à des fins publicitaires et d'information générale seulement. L'Administration portuaire Vancouver-Fraser n'offre aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, sur les renseignements contenus dans les présentes. L'Administration portuaire Vancouver-Fraser n'est nullement tenue d'accepter une offre ou de conclure des négociations avec toute partie intéressée.
Les parties intéressées doivent entreprendre leurs propres demandes de renseignements sur l'exactitude des renseignements. Juillet 2023